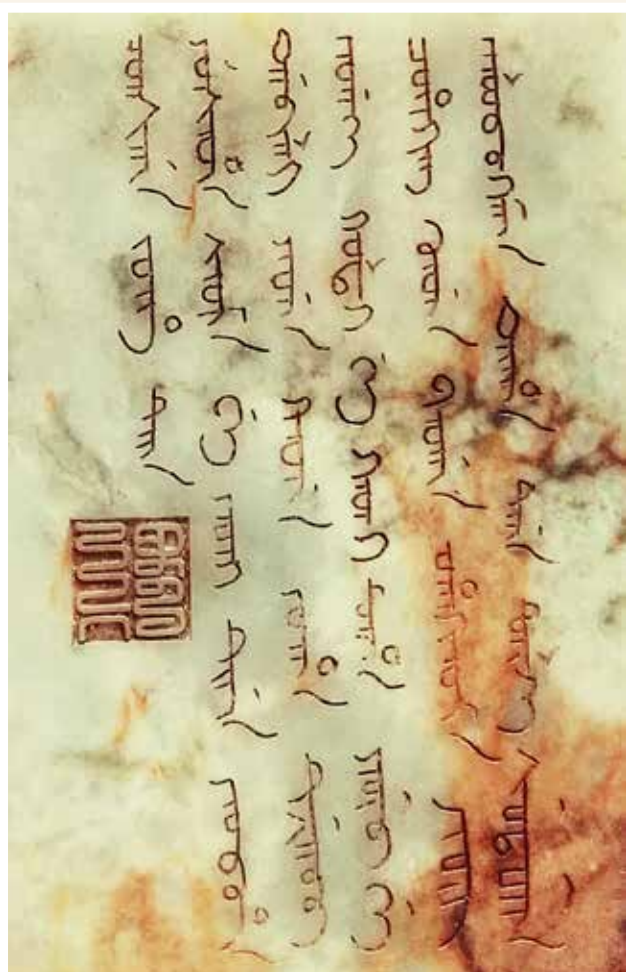


# Monographie offerte à Serge Regourd

Considérations autour du pouvoir politique, moral, et spirituel de l'empereur Qianlong exercé sur les familles des hauts fonctionnaires territoriaux, analyse d'un édit impérial inscrit sur tablettes de jade de 1751.



Gilles Boutry

## Monographie offerte à Serge Regourd

**Considérations autour du pouvoir politique, moral, et spirituel de l'empereur Qianlong exercé sur les familles des hauts fonctionnaires territoriaux, analyse d'un édit impérial inscrit sur tablettes de jade de 1751.**

Après maturation et intégration de divers enseignements de grande qualité que j'ai eu le privilège de recevoir de plusieurs enseignants de notre université, notamment lors de mes années d'étude du DESS Administration et Gestion de la Communication et du DESS Administration locale, il y a déjà vingt ans. Serge Regourd, principalement, avec son cours ô combien nécessaire et toujours actuel sur les risques majeurs d'évolution de la fonction publique et du droit du service public, et qui m'a dirigé ensuite avec attention et vigilance jusqu'au doctorat, avec André Cabanis, dont le cours d'histoire de la presse avait suscité ma découverte et mon intérêt pour la recherche historique, intérêt qui s'est confirmé dans ma recherche de thèse, et se renforce au fur et à mesure que les années passent. Robert Boure, la même année, avec son cours d'épistémologie de la communication, dont l'enseignement éclaire toujours ma façon de considérer la communication et d'analyser ici cette inscription honorifique et votive de l'empereur Qianlong. Jean Arnaud Mazères m'a initié à la théorie de la fondation et de l'institution de l'un de nos « ancêtres spirituels », le doyen Maurice Hauriou. Enfin, le regretté

François Labie, notamment avec son riche cours de finances locales, m'a ensuite permis d'intégrer correctement la fonction publique territoriale, et d'avoir aujourd'hui un regard critique de praticien sur l'évolution du droit et des ambitions politiques en matière de finances publiques locales. C'est un plaisir et un honneur pour moi de dédier ce voyage historique inspiré de la Chine ancienne à Serge Regourd.

Cette étude a été inspirée par le souci d'initier un courant de recherche venant en contrepoint du pouvoir de plus en plus dictatorial de la techno-science, de ses contraintes numériques dont la toile, qui n'a que l'apparence du virtuel, se renforce, et contraint de plus en plus nos existences, sans qu'il soit possible de prédire quel contrôle nous pourrions exercer sur ce monde nouveau dans un futur déjà si proche.

Les « nouvelles routes de la soie » supportées par le développement peu régulé de l'économie et de la techno-science électronique accentuent les inquiétudes de l'occident, peut être à juste titre.

Fort heureusement, dans ce futur dont nous portons la responsabilité vis-à-vis des générations futures, les pratiques anciennes de la gravure sur pierre, que nous avons étudiées dans les inscriptions antiques des Pyrénées centrales, trouvent ici un écho dans l'Ecole de la Stèle sous l'empereur Qian Long, l'un des courants importants de l'art sous cet empereur.

« La langue chinoise est la plus difficile de toutes les langues. Le nombre de caractères dépasse cent mille. Les universitaires spécialisés, dans la filiation intellectuelle des lettrés de la société traditionnelle, continuent à les étudier tout au long de leur vie, et il est fréquent que certains idéogrammes doivent être décryptés par ceux qui en savent le plus »<sup>1</sup>. Depuis les inscriptions sur écailles de tortue des Shang, jusqu'au pinyin moderne, différentes écritures ont vu le jour.

1 Cours de langue chinoise, Abel Rémusat, Collège royal de France, 16/1/1815.

L'édit impérial que nous considérons dans cette étude est inscrit en écriture ancienne dite petite sigillaire, et nécessite une transcription avant que son sens puisse se révéler en chinois mandarin, et qu'il soit traduisible ensuite en français<sup>2</sup>.

Qianlong, l'un des plus grands empereurs de Chine était un grand amateur et un promoteur des arts. C'était aussi un traditionaliste et un fin connaisseur des jades, cette pierre quasi divine vénérée et utilisée en Chine depuis les temps néolithiques, dont certaines formes, couleurs, et leurs usages rituels codifiés possiblement depuis la dynastie souveraine des Zhou occidentaux (- 1046 à - 771av J.C.) , avaient été fixés dans le livre des rites de cette dynastie, le Zhou Li, entre la fin de la période des Royaumes combattants et le début de notre ère , supports de communication spirituelle, morale, et politique. Confucius<sup>3</sup> aussi au V/VI<sup>ème</sup> siècle avant notre ère avait déjà fixé par ses écrits philosophiques dans l'âme et la culture chinoise les plus significatives des vertus morales propres du jade : la luminosité de son poli qui représente la bienveillance, sa translucidité, la droiture, sa sonorité musicale, l'intelligence, sa résistance physique le courage, et son poli courbe qui ne heurte pas, l'intégrité.

Mais c'est différemment qu'un philosophe contemporain saurait nous éclairer de manière pénétrante sur ce précieux et vénéré moyen de communication. Bien que Mc Luhan ne décrive pas l'usage du jade en tant que tel dans son œuvre de théoricien de la communication des médias et des médias de communication, la colonne vertébrale de son enseignement, « The medium is the message » trouve toute sa pertinence ici, et il est utile que soit

2 Nous tenons particulièrement à remercier Mme Françoise Bottéro pour la transcription et la traduction de cet édit. Elle est un des rares enseignants et chercheurs français capable de lire la petite sigillaire, et d'en effectuer une transcription et une traduction de qualité.

3 Voltaire résume ainsi le rôle de Confucius : « De la seule raison salutaire interprète, sans éblouir le monde éclairant les esprits, il ne parla qu'en sage, et jamais en prophète. Cependant on le crût, et même en son pays » in Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confucius, BNF G273128 et G273180.

analysés sous cet angle la place et le rôle de ce support de communication utilisé en Chine de manière générale, et plus spécifiquement dans l'édit de 1751, sur les plans politique, moral, spirituel, artistique, et symbolique.

Le contenu lui-même de cet édit impérial est porteur de plusieurs messages, y compris sur la place symbolique du jade, et révèle la puissance morale, politique, et spirituelle de l'Empereur sur les familles et les clans de ses hauts fonctionnaires considérés dans leur totalité passée, présente et future. Et ce n'est pas seulement sur ces personnes, en l'occurrence parents de sous-préfets ou sous-préfets eux-mêmes que par cet édit, l'Empereur souhaite communiquer et ainsi confirmer pour la postérité son influence, mais sur l'ensemble des générations passées, présentes, et futures, parents, grands parents, ancêtres, et descendants de ces clans familiaux groupés autour des hauts fonctionnaires.

La conséquence est que ces édits commémoratifs et votifs impériaux consignés dans les livres de l'Empire, sont aussi gravés « pour l'éternité » sur des tablettes de jade que se transmettent les familles ainsi concernées de génération en génération.

Tablettes finement gravées, sur le matériau précieux qu'est le jade, grandement personnalisées, même si certaines formules sont appliquées à d'autres fonctionnaires, et qui contrastent fortement par leur beauté, leur finesse, leur travail de gravure individuel, très délicat, long et minutieux, ainsi que par le caractère précieux de leur matière, avec les supports de communication uniformes de masse utilisés dans notre 21<sup>ème</sup> siècle pour honorer ceux à qui les institutions concernées attribuent les médailles, de la Légion d'Honneur, ou celles des arts et lettres, du mérite et dévouement, ou encore les médailles militaires et celles des divers championnats sportifs et olympiques. Même les médailles dites d'or olympiques, sauf celles de 1904 et 1908, contiennent moins de 5% d'or.

Car il s'agit bien sous la Chine de Qianlong de titres honorifiques de rang symbolique comparable attribués pour récompenser une longue carrière ou une œuvre spécifique sociale, familiale, administrative, intellectuelle, littéraire, scientifique, ou artistique, titres qui méritent et font effectivement l'objet sous cet Empereur de tablettes de jade, supports précieux de communication plus précieux que l'or, à la hauteur de ce qu'ils représentent<sup>4</sup>.

Un support de communication constitué de matériaux banaux, quasi uniforme, utilisé massivement, fini par banaliser le titre honorifique, lequel termine sa carrière sur une étagère ou oublié dans un tiroir de bureau et une boîte lors des successions. Le stade ultime de la dégénérescence qualitative du support symbolique, ce sont les médailles et les coupes de plastique que les élus locaux financent en nombre à l'occasion des nombreux et éphémères événements locaux organisés par leurs divers partenaires électoraux que sont les associations et les clubs sportifs ; coupes et médailles d'entrée de gamme, qui, ironie de notre époque, sont majoritairement fabriquées en grande quantité et à bas coût en Asie et notamment en Chine. Le philosophe français René Guénon n'y verrait qu'un exemple de plus du « règne de la quantité et des signes des temps ».

Bien au dessus des autres nations, a contrario, la Chine et la Nouvelle Zélande, ont fait ces dernières années l'effort de communiquer sur le riche passé symbolique de leurs jades, notamment en l'utilisant pour réaliser les médailles récompensant les gagnants des hautes compétitions, dont les jeux olympiques en ce qui concerne la Chine<sup>5</sup>.

4 Le Li-Ki, livre classique des bienséances et des cérémonies, précise que « les tablettes de jade pouvaient être offertes seules, sans être accompagnées de présents, de même que la vertu du sage n'a besoin d'aucun secours extérieur », traduction de S.Couvreur S.J., Ho Kien Fou, Imprimerie de la mission catholique, 1899.

5 Lao Tseu, dans le Tao Tè King, Livre 1 Ch.2, A, rappelle que tout le monde a la notion du beau, et par elle celle du pas beau, in « Les pères du système taoïste », Léon Wiegner, 1950.

## LE JADE, SUPPORT DE COMMUNICATION MULTIDIMENSIONNEL

Bien avant Confucius, la matière précieuse Yu a été très tôt sculptée et gravée par des hommes habiles et doués de sens artistique, au point qu'à l'époque de notre néolithique, durant lesquelles les « artisans » européens réalisaient dans la pierre de simples haches polies, parfois de serpentine et plus rarement de jadéite, les artistes chinois sont rapidement passés maîtres dans la création et l'usage symbolique d'objets Yu (précieux) gravés dans la néphrite, les jaspes, l'agate, le quartz, le lapis lazuli, le verre d'impact météoritique semblable au verre libyque probablement collecté dans le désert de Gobi, objets représentant des animaux, ou des êtres surnaturels et hybrides, humanoïdes à cornes ou antennes, oiseaux, poissons, cigales, tortues, ours, félins, bovins, canidés..

La culture de Hongshan par exemple, vieille de plus de 6000 ans, baptisée en tant que telle du fait du premier lieu de sa découverte « officielle » par les archéologues japonais qui en ont effectué les premières recherches documentées dans les années 1930, a fourni et continue de fournir des artefacts de jade de grande qualité figurative et de gravure, maintenant bien décrits par des chercheurs comme le docteur Elisabeth Child-Johnson, et plus récemment le professeur David Anderson<sup>6</sup>. Même si les archéologues chinois contemporains hésitent à communiquer sur l'origine géographique et l'époque de certains de ces artefacts comme les humanoïdes à cornes<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> « Hongshan Jade treasure », Dr Pr David Anderson, Tau Editrice, 2012.

<sup>7</sup> Même la grande spécialiste française de l'archéologie chinoise Danièle Eliseeff, que nous avons contactée à ce sujet, reconnaît en 2016 que ce type d'humanoïde Hongshan reste timidement présenté et sans référence archéologique et géographique précise, hormis la mention de l'Institut archéologique du Liaoning, et ce dans une seule de ses illustrations(n°4) de son ouvrage « Hybrides chinois », Editions La chaire du Louvre, 2011.

En considérant la mythologie chinoise, nous ne pouvons manquer de remarquer la personne de l'Empereur rouge, Yan, qui pourrait être apparu lorsque les chinois ont commencé à pratiquer l'agriculture et pratiqué la médecine. C'est ce qu'affirme le Yi Shi, rédigé sous les Qing par Ma Shu, lorsqu'il précise que « L'empereur Yan, dieu de l'agriculture, avait une tête de bœuf et un corps d'homme »<sup>8</sup>.

À cette culture ou civilisation pré-dynastique et vraisemblablement villageoise, shamanique et peut être matriarcale, pour laquelle le jade est le moyen privilégié de communication des personnes et des structures sociétales, mais aussi avec les êtres vivants et surnaturels, les dieux, les ancêtres, les esprits, les forces de la nature, ont succédé plusieurs cultures et styles des jades.

Le Zhouli est une construction très précise et détaillée de l'organisation de la société impériale. On peut considérer que le constructivisme des Zhou qui hiérarchise la société et définit de manière détaillée la gestion des territoires et les rôles et fonctions des personnes et des objets est ici comparable à celui des traités indiens comme le Manava dharma shastra, l'Artha shastra, et les divers autres shastras architecturaux et astrologiques. Le jade est décrit dans le Zhouli sous ses 235 diverses formes et fonctions, et les tablettes inscrites ou gravées y sont mentionnées 309 fois. Après les Wei, et progressivement chez les Song, les Tang, les fonctions spirituelles et religieuses des jades ont cédé la place à un rôle plus décoratif, voire en partie profane.

La place du jade dans les tombes impériales, codifiée dans le Zhouli, témoigne de la pulsion de vie au delà de la mort que véhiculent les objets sacrés de jade.

Dans la Chine, « pays des tombeaux », nommée ainsi par le collectionneur toulousain Georges Labit fondateur du musée qui porte son nom, avant son expédition au Japon, la quantité de

<sup>8</sup> « La mythologie chinoise », par Yan Hansheng et Suzanne Bernard, Editions You-Feng, 2002, p.32/33.

jades funéraires, et même des collections enterrées avec les lettrés-collectionneurs, est très importante.

Avec Qian Long, sous les Qing, le goût de l'empereur pour les formes et symboles antiques signa un juste retour des fondements symbolique du rôle du jade, y compris pour les femmes.

Dans le Zhouli, les femmes recevaient et portaient du jade comme les hommes, par exemple le Tsong de jade à huit pans, qui représente les contrées terrestres, et est attribué aux femmes impériales<sup>9</sup>. Ce Tsong est d'ailleurs présent de manière constructive dans la forme architecturale générale d'anciennes cités-états comme Sindun dans la province de Jiangzu. Ce symbole est présent dans les sanctuaires et les tombeaux de la culture de Liangzhu (- 3600 à - 2000 av JC), en plein coeur de l'âge du jade<sup>10</sup>; la cité d'Angkor Wat, au Cambodge est construite selon un modèle similaire, hérité des traités architecturaux indiens.

Le disque Bi de jade lui-même, symbole du Ciel, déjà présent dans les tombes néolithiques, a traversé toutes les dynasties et continue à être porté par les générations contemporaines.

Qian long remit en honneur et fit même graver sur quelques artefacts de jade néolithiques et des premières dynasties des textes assez longs et significatifs.

D'autre part, l'édit impérial que nous analysons, gravé sur quatre tablettes de néphrite affirme pleinement l'origine mandchoue de l'empereur et de la dynastie Qing, puisqu'il est inscrit sur les deux faces de chaque tablette, l'une en petite sigillaire, l'autre en écriture mandchoue.

## LE DÉCRET HONORE DISTINCTIVEMENT LES LIGNÉES MASCULINE ET FÉMININE

Les deux titres honorifiques attribués par Qian Long au haut fonctionnaire et à sa famille sont le premier « Wenlinlang », Homme de lettres, et l'autre « Ruren », Éducatrice d'enfant. Sont ainsi honorées les deux lignées, masculine, et féminine. Le rôle éminent des femmes dans la formation et l'éducation première des futurs hauts fonctionnaires est ainsi pleinement reconnu.

Titre spécifique formellement attribué à chaque lignée, rôle complémentaire des parents dans le devenir de leurs enfants et petits enfants.

Pour la lignée paternelle du sous préfet, cette récompense du travail effectué ne peut survenir que par l'attribution de la grâce impériale. Cette attribution intervient après enquête sur le comportement professionnel du fonctionnaire, lequel devra avoir été irréprochable durant toute sa carrière. Les mérites accumulés par ses ancêtres rejaillissent sur toute la lignée. Les mérites, l'aptitude à ces fonctions, et le comportement intègre, dit l'Empereur, se sont transmis, *qualis pater, talis filius*, aux deux générations suivantes et au clan familial auxquels l'Empereur souhaite de vivre une félicité totale. La notion de mérite, même si elle est une conséquence d'un comportement confucéen hautement moral vis à vis de la famille et de la société, est aussi fortement imprégnée de son corollaire bouddhiste, et notamment du principe personnel de l'accumulation des mérites mais qui rejaillit dans le contexte chinois non seulement sur l'individu, mais aussi sur toute sa famille passée, présente et à venir.

L'injonction votive est prononcée vis à vis des descendants qui devront à la fois continuer à étudier les réalisations de leurs

<sup>9</sup> Tchéou-li, note 3 de la traduction d'Emile Biot, p.486.

<sup>10</sup> « Jade as material and epoch », E.Childs-Johnson, 1998, p.59.

ancêtres<sup>11</sup>, mais aussi produire leur propre travail, pour pouvoir transmettre à leurs descendants leur prospérité et leurs émoluments de hauts fonctionnaires.

C'est toute la lignée de la famille, qui est ainsi au delà des seules générations vivantes, à la fois honorée et reçoit la mission de continuer à consacrer vie, compétences, et mérites au service de l'Empereur.

En ce qui concerne les fonctionnaires de la Chine ancienne, depuis la période confucéenne, ceux-ci étaient recrutés par concours<sup>12</sup>, comme d'ailleurs encore actuellement dans les fonctions publiques françaises, et les lauréats étaient sélectionnés en fonction de leurs propres compétences et connaissances, ce qui pour eux est censé être à la fois le moyen de démontrer la valeur du rang ainsi obtenu par l'effort personnel, et un gage d'absence de remise en question pour des raisons de népotisme de leur rang dans la fonctions publique.

Sous les Song, équivalents hiérarchiques des brahmanes de l'Inde, les hauts fonctionnaires lettrés étaient recrutés par concours notamment en fonction de leur maîtrise des textes classiques. Ce statut des lettrés fonctionnaires a été ainsi conservé sous Qianlong. Nombre d'entre eux étaient également des lettrés collectionneurs et se constituaient des collections d'objets anciens choisis pour leur symbolisme et le sens moral qu'ils véhiculaient. On comprend toute la vénération de la famille pour ces plaques de jade inscrites en petite sigillaire, que les lettrés seuls savent déchiffrer.

Et lorsque des archives écrites ont disparu du fait des guerres, des révolutions, ou de dynasties concurrentes, il reste ce support magnifique religieusement protégé et transmis de génération en génération.

11 La référence aux ancêtres apparaît 252 fois dans le Zhou Li.

12 Lors de leur réussite aux examens littéraires, il était d'usage d'offrir une carpe en jade, cristal, ou porcelaine, pour féliciter les lauréats. L'expression consacrée se traduit par « la carpe a sauté au delà de la porte du dragon ». L'art chinois classique, p.83, Henri d'Ardenne de Tizac, Paris, 1926, Edition Henri Laurens.

Il faut aussi prendre en compte le sens artistique et l'amour des belles choses chez ces lettrés, la sensorialité du jade, de son toucher, de ses nuances et de ses veines, de ses couleurs, de sa sonorité, mais aussi son prix, sa rareté, qualités qui en font un support qui valorise les messages contenus à différents niveaux épistémologiques dont symbolique dans les inscriptions qui y sont gravées.

Il faut noter que depuis une dizaine d'années le pouvoir politique tend au contraire partout dans le monde à diminuer l'autorité et à fragiliser le statut des fonctions publiques, substituant au concours et au statut de fonctionnaire, des contrats fragiles à durée déterminée ou indéterminée, qui permettent de contrôler, au gré des choix et des humeurs politiques du moment, les personnes qui gèrent administrativement la sphère publique.

Le licenciement récent de fonctionnaires, comme le non renouvellement des fonctionnaires partant à la retraite dans l'espace européen est caractéristique de cette privatisation des affaires publiques et de la réduction drastique des services publics.

Ce besoin accru de pouvoir et de liberté de la classe politique a même conduit à modifier le droit pour créer des structures intercommunales ou supra-communales mixtes à la fois privées et publiques de gestion locale, laquelle gestion locale était auparavant contrôlable par le citoyen et les comptables publics, et était soumise aux règles comptables plus strictes vérifiées par les comptables publics puis par les chambres régionales des comptes. Lorsqu'elle cherchait parfois à exercer un pouvoir financier libre<sup>13</sup>, la classe politique était freinée jusqu'à présent dans ses

13 Sans entrer dans des considérations trop techniques, le vote par les collectivités locales des comptes de gestion des comptables publics, alors que ces collectivités territoriales ne manient pas les comptes des classes 3,4, et 5 qui sont réservés aux comptables publics, est en réalité une première atteinte au principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Par le biais de l'informatique l'accès direct récent par les collectivités locales au logiciel des trésoreries, même si ce n'est qu'en consultation des comptes du comptable, est un second pas qui prépare la fin prochaine de cette séparation des pouvoirs. Le troisième est le projet de loi 1279 du 3/10/2018 prévoyant la fin de la séparation ordonnateur-comptable, initié par des députés LR dont un proche de la Fédération des Sociétés Publiques Locales ; Le quatrième avant le

ambitions par la séparation entre l'ordonnateur et le comptable. Ces sociétés publiques locales permettent également et au contraire des collectivités territoriales d'embaucher uniquement des personnes soumises au droit privé, comme des amis politiques dévoués ou des membres des familles des dirigeants, et de ne pas devoir embaucher de cadres fonctionnaires, ce qui précarise et le devenir des agents de la fonction publique, ces lettrés-fonctionnaires contemporains, et leur fonction sacerdotale<sup>14</sup> constituée en réalité jusqu'à présent par des fonctionnaires reconnus quant à eux après des études conséquentes, par des jurys de concours et sélectionnés pour leurs connaissances et leurs compétences. Ces sociétés publiques locales renforcent la progression de l'inversion de la hiérarchie des ordres de réalité, comme l'avait si bien expliqué en son temps le philosophe français René Guénon. Même si la motivation de l'Empereur en écartant les membres de sa famille du cœur du pouvoir était plus probablement une question de prudence et de non partage familial du pouvoir, le fait d'honorer des clans familiaux de hauts fonctionnaires et pas seulement les individus institue de fait une conscience de caste semblable à celle des varna de l'Inde, caste ainsi qui ne saurait du fait de l'honneur qui lui est fait, trahir l'Empereur et au contraire restera à son service et à celui et de ses successeurs, participant ainsi à la stabilité du pouvoir de la lignée impériale dans le temps. Et d'un strict point de vue des compétences et des connaissances ainsi conservées d'une génération de fonctionnaires à une autre, et accumulées, ce choix impérial est très pragmatique, justifié par la plus grande performance au service de l'État qui est censée en résulter pour ses hauts fonctionnaires, argument qui correspond à la justification de la caste en Inde.

---

burn-out des cadres des trésoreries locales, c'est la diminution drastique par l'exécutif La Rem du personnel de ces trésoreries et leurs regroupements. La dernière est facile à deviner.

14 Pour le caractère sacerdotal des fonctionnaires, voir la thèse de doctorat de l'auteur, « La genèse historique du statut juridique du territoire local » UT Capitole, Toulouse, 2009.

Anne Cheng, Professeur au Collège de France, note en ce qui concerne les domaines religieux et spirituel, l'influence brahmanique qui a été transmise à la Chine et à l'Asie du Sud Est par le bouddhisme indien. Certes le bouddhisme s'oppose en principe au système des castes, mais il faut rappeler que les moines bouddhistes qui ont transmis l'enseignement du Bouddha étaient pour la plupart d'entre eux des brahmanes, et que l'affirmation de la séparation et de l'opposition nettes des doctrines et des pratiques est une hypothèse hasardeuse. Et le nombre de divinités chinoises dans lesquelles on reconnaît des divinités hindoues est assez conséquent.

Le second titre attribué par l'Empereur l'est à la lignée féminine de la famille du sous-préfet et est attribué aux épouses et mères des hauts fonctionnaires.

C'est la grand-mère du sous-préfet qui reçoit le titre de « Ruren », éducatrice d'enfants, consigné dans les archives de l'Empire.

Sa loyauté, sa conduite chaste et pure, « semblable au jade porté à la taille », son application dans sa fonction d'épouse ont assuré, dit l'Empereur, l'harmonie de la famille. Ces valeurs sont somme toute celles de la famille traditionnelle en général, qu'elle soit chinoise de l'époque impériale ou occidentale. Il faut cependant noter que l'Empereur dans sa propre vie, a lui-même « honoré » un nombre assez conséquent d'épouses<sup>15</sup>, de concubines<sup>16</sup> officielles et de maîtresses, application assez élastique d'éventuelles pureté et chasteté du côté masculin. L'enquête conduite par les

---

15 Le Zhou Li décrit déjà la place des femmes à la cour impériale il y a plus de 2500 ans, et de manière détaillée. La place et le rôle des nombreuses et diverses épouses et concubines des empereurs, usages ensuite transmis en héritage institutionnalisé aux dynasties ultérieures y sont précisées de nombreuses fois. Par exemple, « les neuf femmes de second rang enseignent les neuf troupes de concubines impériales », voir p.154, alinéa 2 et suivantes.

16 Maurice Courant, dans son étude sur la Cour de Péking publiée en 1891 chez Ernest Leroux, p.36/37, rapporte le fait que « dans une salle du palais se trouve une collection d'autant de fiches de jade qu'il y a de femmes au palais, que leur nom y est gravé... et qu'un eunuque est chargé de tenir note du nom de la femme avec qui l'Empereur passe la nuit, le registre servant de preuve en cas de grossesse ».



services de l'Empire a pu juger pour Madame Chen, de son application dans ses tâches d'épouse, et de son rôle dans l'harmonie et la réputation de sa famille ;

Sa vertu féminine est ainsi glorifiée par l'Empereur et son titre consigné dans les archives impériales.

L'empereur lui attribue la protection impériale qui doit permettre qu'elle soit un exemple éternel à suivre pour toute la lignée féminine future.

## **LE MANDAT DU CIEL DIMENSION SPIRITUELLE ET POLITIQUE DU POUVOIR DE L'EMPEREUR**

Le mandat du Ciel est un concept politique vieux de plus de 3000 ans imaginé par le premier duc de Zhou pour saper l'autorité spirituelle et le pouvoir politique de la dynastie Shang, le principe étant que le Ciel n'accorde son mandat à l'Empereur que tant que celui-ci assure la prospérité de l'Empire et n'abuse pas de son pouvoir. L'Empereur n'est pas le fils perpétuel du Ciel, son mandat n'est pas de droit divin, c'est sa vertu et l'harmonie prospère de l'Empire qui lui assure ce statut ; a contrario, catastrophes naturelles, famines, révoltes font perdre ce statut à l'Empereur. On pourrait d'ailleurs se demander si ce concept n'est pas applicable dans les démocraties occidentales avec la personne du Président de la République.

Les rois hindous, quelque soit leur origine, reçoivent quant à eux selon les Manava et Artha shastras, par les sacrements de leur accession à la fonction royale, des « atomes » d'Indra et d'autres dieux, ce qui assure un statut supra-humain, même encore de nos jours et malgré l'abolition juridique du système des castes, aux rajas et maharadjas.

Ce statut est perdu à leur mort ou lorsque leur fonction cesse, à la différence des pharaons égyptiens, pour lesquels des villes funéraires employant des centaines de personnes continuèrent à nourrir leur âme, à les vénérer, et à les honorer.

En Chine, les empereurs et les dynasties mandatées par le Ciel durent autant que tout se passe bien dans l'Empire et les royaumes, mais un culte continue cependant à être rendu aux empereurs par leurs descendants après leur mort dans des temples-tombes prévus à cet effet.

Les Zhou avaient su en outre décentraliser habilement et partiellement le pouvoir en harmonisant et en prévoyant une relative

autonomie des royaumes et des territoires. Le constructivisme territorial codifié dans le Zhouli, très similaire en la matière à celui des traités indiens traditionnels, a contribué en plus du mandat du ciel à la continuation de la dynastie des Zhou jusqu'à l'époque des Royaumes Combattants, avant que les Han ne refondent un empire centralisé.

C'est aussi un concept qui sera intégré au taoïsme, les références célestes apparaissent d'ailleurs 72 fois dans le Zhou Li. Au niveau du jade, par exemple, la tablette circulaire bi avec kouei sert pour les offrandes au soleil, à la lune, aux planètes et aux constellations<sup>17</sup>.

Mais le Ciel de la Chine impériale n'est pas un Dieu unique et anthropomorphe. Même si c'est la demeure d'un empereur mythique, Huangdi, l'empereur jaune, pour ne citer que lui, et de la cohorte des nombreuses divinités de la Chine antique qui ont été successivement ou simultanément vénérées dans le temps et les espaces territoriaux des empires, le Ciel<sup>18</sup> est aussi le Tao, ce souffle architectural et écologique de l'univers visible et invisible. On peut sur ce plan rapprocher le Tao du concept maçonnique de grand architecte de l'univers, mais il faut y adjoindre la dimension transgénérationnelle des mérites accumulés, qui sont précisés dans cet édit de 1751. Le Tao Tě King contient aussi une dimension confucéenne lorsqu'il souligne l'importance sociale de la piété filiale<sup>19</sup>.

L'autre dimension du mandat impérial est proprement confucéenne, vertus et justesse sont essentielles dans l'exercice du

17 Zhouli, E.Biot, p 488.

18 Confucius intégrait dans sa philosophie ce concept du taoïsme, affirmant que « le souverain qui règne par la vertu est semblable à l'étoile polaire. Il reste immobile au centre et tout évolue régulièrement autour de lui », *L'art chinois classique*, p.62, Henri d'Ardenne de Tizac, Editions Henri Laurens, Paris, 1926.

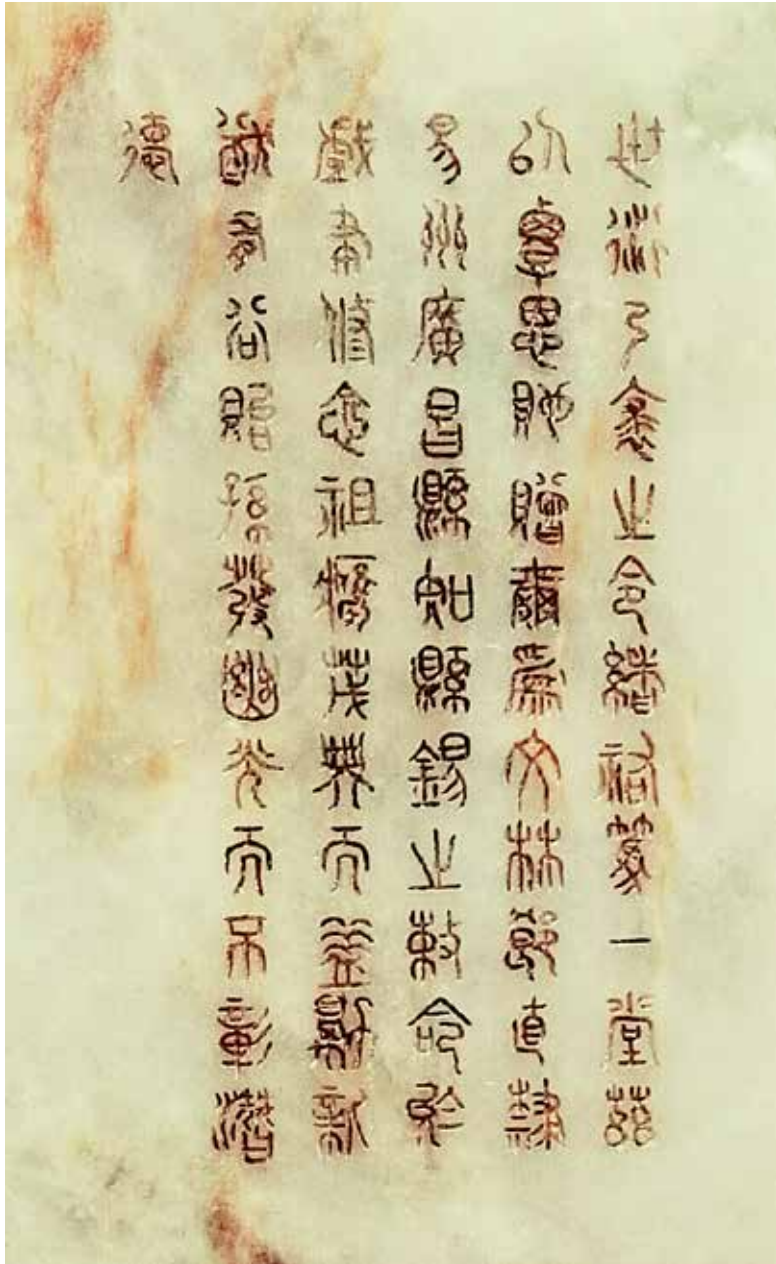
19 « Lorsque le peuple crie, il ne faut rien faire, car cela accroît la piété filiale ».

pouvoir, ce sont des devoirs de l'Empereur, des conditions nécessaires à l'exercice et à la conservation de son mandat du Ciel. Conséquemment, l'exercice de ce mandat du ciel pour récompenser les lignées familiales ne peut se faire qu'après enquête et vérification du professionnalisme, de la moralité, et des vertus confucéennes des hauts fonctionnaires. Faute de quoi, ce n'aurait pas été à juste titre que ce mandat aurait été invoqué.

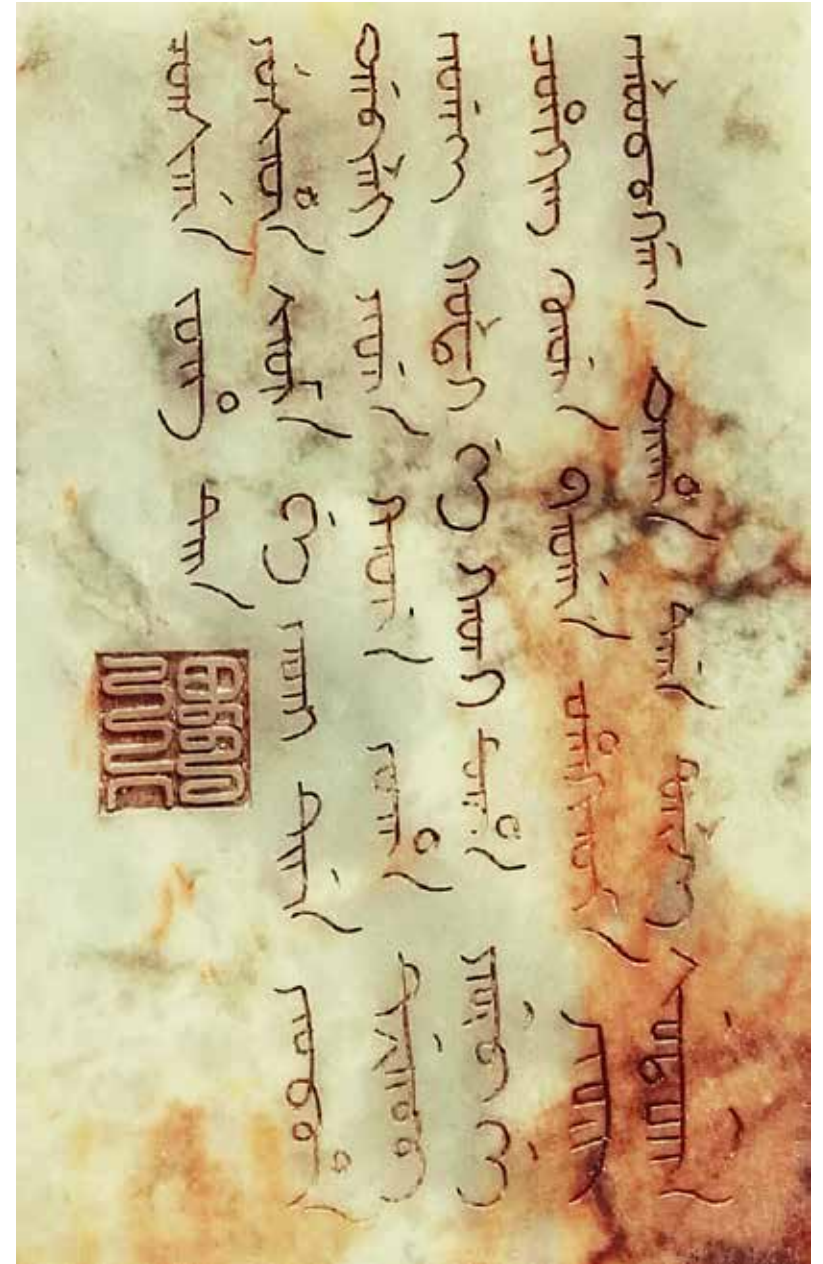
Il faut aussi prendre en compte les strates néolithiques des cultures shamaniques depuis la culture du jade de Hongshan qui font partie de l'inconscient culturel chinois, et qui imprègnent les objets de jade précieux, et ce y compris sous Qianlong. Aussi bien dans l'art que dans la pensée, les quatre pensées traditionnelles, shamanisme, taoïsme, bouddhisme, et confucianisme, s'hybrident entre elles dans l'histoire de la Chine et des éléments de leur doctrine migrent de l'une à l'autre.

Enfin, on ne peut éviter de souligner les liens profonds de la dynastie Qing et de Qianlong en particulier avec les Dalaï-lamas, les Panchen-lamas et les Karmapas du bouddhisme tibétain, et notamment dans la notion de rétribution des mérites accumulés qui sont expressément mentionnés dans cet édit impérial, ici dans les lignées familiales<sup>20</sup>. L'usage de l'écriture ancienne lantsha du sanskrit dans la tombe de Qianlong et sur certains de ses objets rituels, révèle la connexion certaine de la tradition indienne ancienne, via le bouddhisme tibétain, avec les empereurs mandchous.

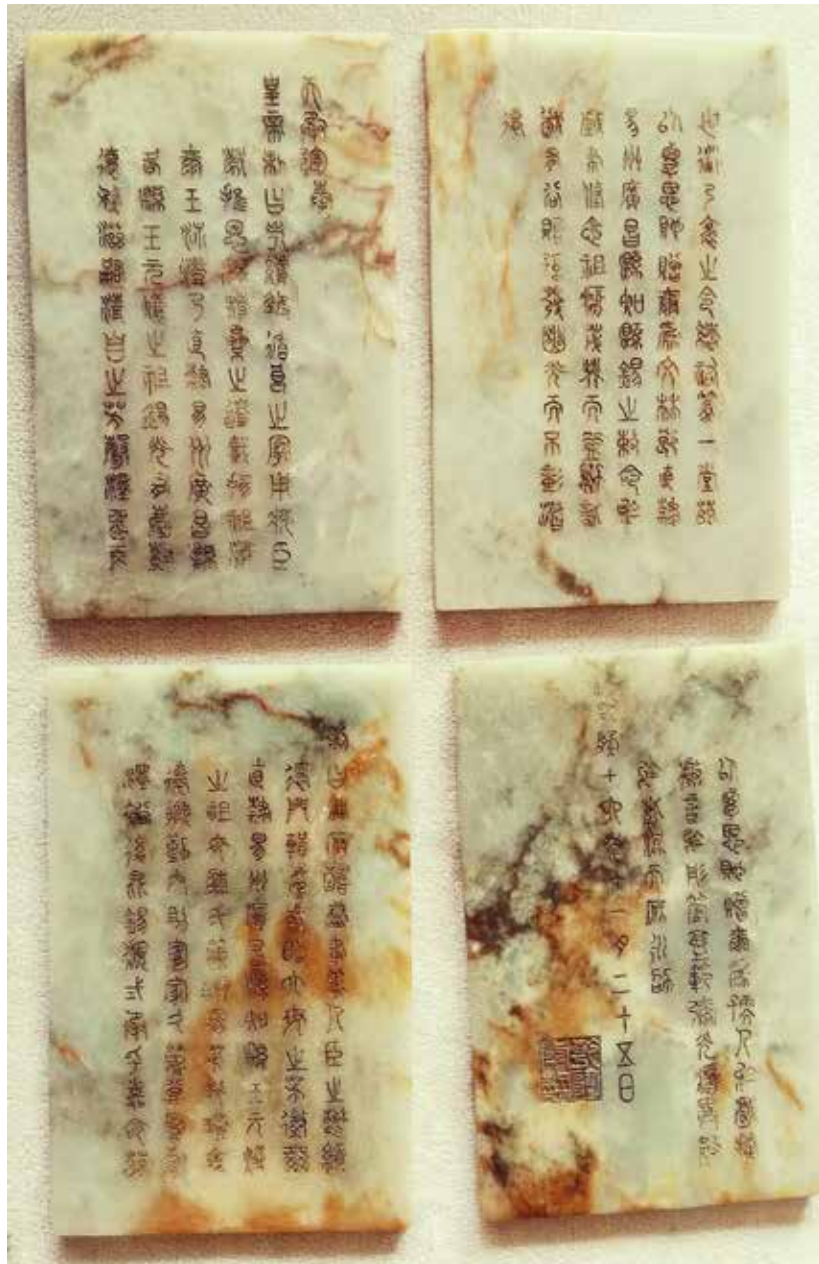
20 L'intérieur de la tombe de Qianlong ne contient pas d'inscriptions en chinois ou en mandchou, mais contient uniquement des longues inscriptions en tibétain et en ancien sanskrit lantsha totalisant près de 30000 caractères, expliquait F.Wang Toutain lors de son intervention à l'Académie des inscriptions et belles lettres, le 29/6/2012.



Tablette 2 écriture petite sigillaire



Tablette 4 écriture mandchou



Tablettes 1 à 4 écriture petite sigillaire

Imprimé sur les presses  
de l'Imprimerie GRAPHO12  
12200 Villefranche-de-Rouergue  
en avril 2019.

